



# A l-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur” . Voltaire

25e année. N°1392 du mercredi 2 septembre 2009. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Petan Mognihazi

## LIRE EGALEMENT

### Ciment : les Mohéliens paient le prix fort

La tonne du ciment débarquée à Mohéli coûte excessivement cher, la mage bénéficiaire de l'importateur comorien serait de 90%. Acheté à 105 dollars soit 36 225 de nos francs, le ciment est vendu à 87 500 francs la tonne.

Lire page 2

### Partenariat entre le Consortium Euclid et l'Université des Comores

“L'Université des Comores sollicite l'appui technique et l'accompagnement de l'Euclid dans la réalisation et le référencement de son site Internet” en précisant que “l'Université Euclid pourra assurer l'hébergement du site” et que l'université procéderait à l'achat du nom du domaine.

Lire Page 2



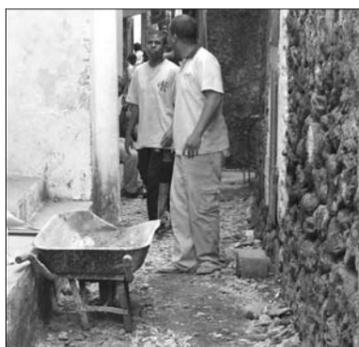
### Elections législatives : le scrutin en octobre

Lire page 5

### Wema réhabilite les ruelles de Mutsamudu

Wema, une association des femmes de la diaspora, fondée en 1997 à Nanterre en France, a lancé une opération de réhabilitation des ruelles de la Médina de Mutsamudu. De Hampanga à Mjihari, de Hamoumbou aux abords de Mroni, retrouve les couleurs et la beauté d'antan.

Lire page 4



## Sommet de l'Union Africaine en Libye

# Le comité des sept sur Mayotte se réunira en marge de l'assemblée générale de l'Onu

**E**nfin une décision pratique. A l'issue de la session spéciale de la conférence de l'Union Africaine sur l'examen et le règlement des conflits en Afrique, qui s'est tenue à Tripoli, le sommet ne s'est pas seulement contenté par résolution de réaffirmer son engagement à être aux cotés de l'Union des Comores, pour défendre son unité et son intégrité, en plaidant pour le retour de l'île comorienne de Mayotte. Dans le chapitre 16 de son plan d'action, le sommet insère la question Mayotte et pas d'une manière vague et imprécise.

Il y est écrit : “sur les Comores : Réaffirmer l'unité et l'intégrité territoriale des Comores, conformément aux décisions pertinentes de l'Oua/Ua sur l'île comorienne de Mayotte” et “appeler à la relance du Comité des Sept sur Mayotte qui devra se réunir en marge de l'Assemblée générale de l'Onu.”

La décision de l'Union africaine précise que “de manière générale, la session spéciale réaffirme que l'intégrité territoriale de l'Afrique ne peut être juridiquement affectée par des référendums organisés par des puissances étrangères sur le territoire africain.” Une décision qui rejoint celle de l'Union des Comores et des Nations unies qui ont toujours déclaré nulle et non avenue toute consulta-



tion sur l'île de Mayotte, présente et ultérieure. Après avoir réactivé le Comité des sept, l'Union africaine vient, par cette décision, de lancer le premier calendrier de travail, en fixant la première rencontre en marge de l'assemblée générale de l'Onu, qui a inscrit dans son ordre du jour toujours provisoire, la question de Mayotte en son point 19.

Dans son discours prononcé à Tripoli, le président Sambi qui s'est battu pour dépoussiérer un dossier rejeté aux oubliettes de l'Afrique, a tenu “à remercier sincèrement l'Union Africaine ainsi que toutes les autres organisations, notamment la Ligue

des Etats Arabes, le Mouvement des Non-Alignés et l'Organisation de la Conférence Islamique qui, à travers leurs résolutions, ont à nouveau réaffirmé leur soutien à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Union des Comores et leur condamnation de la départementalisation de l'île comorienne de Mayotte.”

Le président précise que “fort de ces soutiens, mon pays qui entend toujours privilégier le dialogue et le droit, soumettra bientôt de nouvelles propositions, pour que, dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Union des Comores et des intérêts de toutes les parties

concernées, une solution au problème de l'île comorienne de Mayotte soit enfin trouvée, afin de préserver la paix, la sécurité et la stabilité dans cette partie du monde”.

Le président Sambi a, en effet, lancé à deux reprises, l'idée d'un bail de l'île, pour une période déterminée, démontrant par cette proposition audacieuse et originale que l'Union des Comores est ouverte à de nombreuses options, dès l'instant que l'ancienne puissance coloniale reconnaîtra les frontières héritées de la colonisation.

Ahmed Ali Amir

## Législatives : les élections prévues en octobre

Lire page 5

## Madeira : "Il y a un vrai déficit de dialogue"

**L'**ambassadeur José F. Madeira vient d'effectuer un séjour épuisant de quatre jours à Moroni. Il a tenté de désamorcer la crise qui oppose l'Union à l'île de Ngazidja autour de la tutelle de certains services administratifs dont la police et les préfectures. Malgré les fortes réticences des uns et des autres, le diplomate de l'Union africaine (Ua) dit avoir réussi à renouer le fil du dialogue, rompu il y a quelques mois, entre les diverses parties comoriennes. “Dès le retour du président Sambi (Ndlr : actuellement en voyage en Lybie), les discussions vont reprendre entre l'Union, les îles et l'opposition” assure-t-on au siège du Bureau de liaison de l'Ua. Peu avant son départ en Ethiopie, hier mardi 1er septembre, l'ambassadeur mozambicain,

José F. Madeira, a, en effet, déclaré que le gouvernement de l'Union était prêt à ouvrir des discussions avec les entités insulaires en vue de dissiper tous les malentendus qui subsistent sur l'interprétation de la nouvelle constitution. Selon lui, la crise entre l'Etat central et les exécutifs insulaires durera aussi longtemps qu'il manquera un cadre de discussion et de négociations pour régler les points de litige. “Il faut qu'il y ait une concertation et que toute le monde se parle. Il y a un vrai déficit de dialogue” martèle-t-il. A en croire Madeira, ce dialogue est d'autant plus nécessaire que le président légifère aujourd'hui par ordonnances, en l'absence d'une assemblée nationale. “Les décisions doivent être consensuelles pour éviter encore d'autres crises” estime-t-il.

Lire page 3





## Enseignement

# Accord de partenariat entre l'Université des Comores et le Consortium Euclid

Un accord de partenariat entre le Consortium Euclid et l'Université des Comores a été signé, lundi à la salle de conférence de l'école de médecine, entre Syed Zahid Ali, secrétaire général et président exécutif de l'institution, et Mohamed Rachadi Ibrahim, président de l'Université des Comores. Le Consortium Euclid est une institution intergouvernementale ayant une personnalité juridique internationale. C'est avant tout un centre qui réunit les meilleures solutions pour étudier à distance, à l'aide de l'Internet et des méthodes et technologies basées sur les traditions d'excellence académique européenne et américaine, fournis à un prix abordable.

La collaboration de cette institution avec l'Université des Comores s'inscrit dans un cadre général de renforcement des capacités des ressources humaines de l'université. Selon le document soumis à la ratification, "l'Université des Comores sollicite l'appui technique et l'accompagnement de l'Euclid dans la réalisation et le référencement de son site" en précisant que "l'Université Euclid pourra assurer l'hébergement du site Internet" et que l'université procéderait à l'achat du nom du domaine.

Du moment où l'hébergement du site est assuré par Euclid, "ce dernier soumettra à l'Université des Comores le cadre contractuel de l'hébergement qui garantit la disponibilité ainsi que les mécanis-

mes mis en œuvre pour assurer la sécurité du site et de ses données," rapporte le document.

Les deux parties se sont mises d'accord à ce que le site soit la propriété de l'Université des Comores qui va en assurer l'entière administration et gestion du contenu. Il est

aussi précisé que "l'Université des Comores ne prend aucun engagement budgétaire ou financier en rapport avec Euclid ou en rapport avec les projets relatifs à cet accord au-delà des contributions volontaires", a précisé le texte.

Cet accord entre en vigueur dès sa signature et y reste jusqu'à ce qu'une des parties communique sa déclaration d'intention de mettre fin à cet accord par une notification écrite avec un préavis d'un an sans préjudice aux actions déjà engagées. "Les révisions et les modifications de cet accord peuvent être étendues par agrément écrits entre les deux parties," selon toujours le même document.

Mariata Moussa



# Mwali. Marge bénéficiaire exorbitante sur le ciment

Depuis lundi 24 août, le port de Bangoma connaît une intense activité avec le débarquement d'une nouvelle cargaison de ciment. Un chaland, venu directement d'un pays africain et affrété par un homme d'affaires comorien de la place, dépose son chargement à Mwali pour sa mise en vente aussi bien dans l'île que celle de Ngazidja. Après une enquête laborieuse, nous avons appris des sources douanières

les plus autorisées, que la tonne de ce produit est de 105 dollars soit 36 225 de nos francs avec une devise américaine valant 345 de notre monnaie nationale. Comme les douanes comoriennes perçoivent 17% de la valeur sur ce type de produit, ce nouvel arrivage se doit d'être dédouané à 6158 francs la tonne. La Socoptram, qui d'ailleurs n'offre aucun service à Mohéli, resquille - le mot n'est pas très fort - à 50 000 francs un container qui contient au

minimum environ 25 tonnes, perçoit à peu près 2000 francs par tonne débarquée.

Les dockers se font payer 3500 francs pour les opérations de débarquement et d'acheminement, jusqu'à chez le grossiste de Fomboni, d'une tonne de ciment. Les camionneurs perçoivent, à leur tour, 2000 francs par tonne. Avec de simples calculs, il s'avère que la tonne de

ciment - du moins cet arrivage - est réceptionnée au magasin du revendeur à 49.886 francs soit un peu moins de 50.000 francs.

Mais voilà, à ce jour, la tonne de ciment est vendue à 87.500 francs la tonne soit une marge bénéficiaire de plus de 90% ! M. Said Ben Ousseini, le Commissaire aux finances se dit impuissant face à ce problème car il n'a pas les moyens d'in-

tervenir étant donné que, suite à son remplacement par M. Mindhiri ben Ousseini - qui n'est autre que le frère du commissaire - l'ancienne directrice du budget est partie en emportant avec elle tampons, et registres. Celle-ci continuerait à exercer ses fonctions à partir de son domicile sous la protection de l'autre camp! Comme ça les dirigeants s'amuse et la population trinque.

## Energie. Hoani et d'autres villages de Mwali seront bientôt éclairés

Pour la bonne cause, le repos dominical n'a pas été du tout respecté, dimanche 30 août, à Hoani où un groupe de jeunes était partie, en début de matinée, à une chasse au port de Bangoma. Ils seront de retour au village, quelques heures après, à bord d'un camion sur lequel était installé un joli butin, un transformateur de courant électrique. Selon les dires de M. Antoisie Ali Soilihi, directeur régional de la Ma-mwe, cet équipement va, sans toute, permettre à la population locale de toucher aux plaisirs et bienfaits de l'électricité avant l'Idé.

En effet dans ce village du nord de Fomboni, les agents de la société de l'eau et de l'électricité ont mis les bouchées doubles pour alimenter ce

village historique de Mohéli en énergie électrique à partir de la centrale thermique de Wemani à Fomboni. Pour l'heure, toutes les lignes de haute tension, acheminant le courant électrique de la capitale jusqu'au village cher à l'artiste Papaké, sont installées. Maintenant les techniciens sont à pied d'œuvre pour l'installation des lignes à basse tension et du transformateur. Selon certaines sources non confirmées mais aussi non plus démenties par le directeur régional, le Président de la République pourrait très bien, à la fin du mois de ramadan, venir dans l'île pour lancer les débuts des travaux pour l'extension du réseau électrique au bénéfice de quelques villages de Mwali qui pourraient être connus dans les semaines à venir.

Consulter notre site  
[www.alwatwan.net](http://www.alwatwan.net)



ASSOCIATION D'APPUI A LA CREATION ET DEVELOPPEMENT DES MICRO ET PETITES ENTREPRISES ET DE PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

---

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**CHEF D'ANTENNE DE NGAZIDJA**

---

**I - OBJECTIFS**

**Le poste du chef d'Antenne**

Sous supervision et le contrôle de la Direction Exécutive. Le (a) Chef d'Antenne doit tenir une comptabilité distincte de l'Antenne, constituant un chapitre spécial de la comptabilité globale de l'Association. Il (elle) doit respecter scrupuleusement l'ensemble des règles comptables en conformité avec le manuel des procédures de la structure. Il (elle) doit concourir à toute action permettant de promouvoir le développement de la structure, notamment :

- Le (la) chef d'Antenne organise, dans le cadre de son ressort territorial, des réunions regroupant l'ensemble de ses collaborateurs et expose les objectifs de l'antenne et écoute les partenaires.
- Il (elle) examine avec chaque collaborateur l'organisation de ses tâches, les difficultés éventuelles, et préconise des solutions.
- Le (la) Chef d'antenne, assisté du personnel technique compétent. Le Chef d'antenne est responsable de sa gestion devant le Directeur Général.
- Il (la) examine avec chaque collaborateur l'organisation de ses tâches, les difficultés éventuelles, et préconise des solutions.
- Il (la) doit, périodiquement fournir à la Direction exécutive des rapports d'activités et des rapports financiers conformément au manuel de procédures.
- la sélection et la formation des promoteurs du métier

d'entrepreneurs; l'aide à la préparation des dossiers de création et/ou de développement des micro et petites entreprises ainsi que la recherche de financement adaptés;

- la formation à la gestion, l'aide au démarrage et le suivi des activités créées et financées;
- la gestion des informations et documentations devant permettre de faciliter la création et le développement des micro et petites entreprises;
- la formation à la carte destinée à répondre aux besoins des opérateurs économiques;
- les relations avec les acteurs économiques et sociaux opérant dans l'île

**III - QUALIFICATIONS REQUISES**

- Le (la) candidat(e) doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau licence ou plus en économie ou gestion ou équivalent ;
- Une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la micro finance sera apprécié ;
- Une bonne connaissance des IFD aux Comores et de leurs pratiques en matière de crédit ;
- Des compétences avérées dans le domaine de l'élaboration de dossiers bancaires ;
- Une forte capacité de négociation et de bonnes relations interpersonnelles ;
- Des bonnes capacités en matière de formation et transfert de connaissances ;
- Une parfaite maîtrise des logiciels usuels MS office et de l'Internet.

---

**Les candidatures sont déposées à la structure Amie sis au quartier météo, au plus tard, le 05 septembre 2009**





## Crise politique entre l'Union et Ngazidja

# Madeira : "Il y a un vrai déficit de dialogue"

L'ambassadeur José F. Madeira, qui vient d'effectuer un séjour épuisant de quatre jours à Moroni, a tenté de désamorcer la crise qui oppose l'Union à l'île de Ngazidja autour de la tutelle de certains services administratifs dont la police et les préfectures. Malgré les fortes réticences des uns et des autres, le diplomate de l'Union africaine (Ua) dit avoir réussi à renouer le fil du dialogue, rompu il y a quelques mois, entre les diverses parties comoriennes. "Dès le retour du président Sambi (Ndlr : actuellement en voyage en Lybie), les discussions vont reprendre entre l'Union, les îles et l'opposition", assure-t-on au siège du Bureau de liaison de l'Ua.

**P**eu avant son départ en Ethiopie hier mardi, 1<sup>er</sup> septembre, l'ambassadeur mozambicain, José F. Madeira, a déclaré à Al-watwan que le gouvernement de l'Union était prêt à ouvrir des discussions avec les entités insulaires en vue de dissiper tous les malentendus qui subsistent sur l'interprétation de la nouvelle constitution. "Dès le retour du président Sambi (Ndlr : actuellement en voyage en Lybie), les pourparlers vont reprendre entre l'Union, les îles et l'opposition", assure-t-il.

Selon le diplomate, la crise entre l'Etat central et les exécutifs insulaires durera aussi longtemps qu'il manquera un cadre de discussions et de négociations pour régler les points

de litige. "Il faut qu'il y ait une concertation et que toute le monde se parle. Il y a un vrai déficit de dialogue", martèle-t-il. A en croire Madeira, ce dialogue est d'autant plus nécessaire que le président légifère aujourd'hui par ordonnances, en l'absence d'une assemblée nationale. "Les décisions doivent être consensuelles pour éviter encore d'autres crises", estime-t-il.

L'un des résultats de cette énième médiation de Madeira est l'engagement des uns et des autres à aller aux élections. "Les législatives constituent une étape importante du processus de normalisation de la situation politique aux Comores. Et la disponibilité des différentes parties à être présentes à ces élections est une

très bonne chose", a dit le diplomate de l'Ua.

Seule ombre au tableau : le financement. Si l'Etat se dit prêt à débloquer sa part de 10% du budget global du scrutin, il reste encore à mobiliser les partenaires internationaux pour qu'ils assurent le reste du financement. Si l'on en croit toujours Madeira, la Ligue des Etats Arabes, la France et l'Union européenne

seraient disposées à mettre la main à la poche, mais elles exigent "un chronogramme et un budget détaillé de ces législatives".

Il se pose actuellement la question de la représentation de l'opposition et des entités insulaires au sein de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). L'Union s'est engagée à "faire les concessions nécessaires" pour décanter le climat

de méfiance qui entoure le scrutin. Et Mohamed Abdoulohabo aurait promis à l'ambassadeur de l'Ua de désigner ses délégués le plus tôt possible. Au sujet de la sécurisation de ces élections, Addis-Abeba n'entend pas envoyer une énième Amisec. "Vous devez apprendre à travailler avec ce que vous avez, c'est-à-dire la police et l'armée nationale" nous a dit Madeira. Par contre, l'Ua dépêchera des observateurs civils pour veiller à la régularité du scrutin.

Réagissant à l'arrestation de certains membres du gouvernement de Ngazidja et du passage de la police sous la tutelle de l'Union, le diplomate mozambicain pense qu'il subsiste un problème d'interprétation de la constitution. "L'existence d'une police locale n'empêche pas la présence d'une police nationale et vice-versa", soutient-il. Selon lui, tout conflit lié à l'interprétation de la loi doit être soumis à l'arbitrage des instances compétentes, notamment la Cour constitutionnelle.

M. Inoussa



## Les déclarations du président sur les crises en Afrique

Larges extraits du discours du président Ahmed Abdallah Sambi, à l'occasion de la Session spéciale de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur l'examen et le règlement des conflits en Afrique.

“Ces dernières années, nous avons tous été préoccupés par l'Etat des relations entre différents pays du continent et par les situations en République démocratique du Congo, en Somalie, au Burundi, au Soudan, en République centrafricaine, au Libéria, en Côte d'Ivoire, en République de Guinée, en Guinée Bissau, en Mauritanie, à Madagascar et dans mon propre pays, l'Union des Comores (...)

Si de nombreux conflits demeurent tout aussi préoccupants, des progrès importants, bien qu'encore fragiles, ont été réalisés grâce à la détermination de l'Afrique et aux efforts qu'elle a déployés, avec l'appui de ses partenaires. Vous me permettrez, de citer parmi de nombreuses évolutions positives, le cas de mon pays, l'Union des Comores, qui demeure en cela, un parfait exemple et un témoignage de la capacité de l'Union Africaine à agir avec détermination et efficacité et de façon solidaire, en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent (...)

Aussi, les résultats encourageants enregistrés par notre organisation, à travers la libération de l'île d'Anjouan dans mon pays, doivent être soutenus et consolidés pour que le processus engagé, qui demeure encore fragile, ne soit pas compromis (...)

En effet, si les causes des situations conflictuelles inquiétantes en Afrique sont nombreuses et varient d'un pays à un autre et d'une région à une autre,

la pauvreté et les problèmes socio-économiques demeurent l'origine principale de nombreuses graves crises sur le continent, notamment la longue crise du séparatisme en Union des Comores (...)

Ainsi, les défis de la misère et du désespoir, ajoutés à ceux de la gouvernance et de l'Etat de droit, de la consolidation de la paix et de la stabilité, de la reconstruction et du développement post-conflit, devraient continuer à interpeller notre continent et notre Organisation (...)

Il est inconcevable qu'au 21<sup>ème</sup> siècle et avec toutes les avancées techniques et technologiques enregistrées, nos pays continuent à souffrir de la faim et de maladies, enrayés dans d'autres continents (...)

[...] Il est tout aussi important d'apporter l'appui et l'accompagnement nécessaires aux pays en situation de post-conflit, pour pouvoir garantir une paix et une stabilité pérennes dans nos différentes régions (...)

Mon pays se réjouit de l'adoption, en juin 2006, lors de sa 9<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif du Document-cadre de l'Union Africaine sur la reconstruction et le développement post-conflit, appelé à favoriser la reconstruction, la sécurité et la croissance des pays et régions qui sortent de conflits (...)

Notre Organisation se doit de faire preuve d'une solidarité agissante en faveur des pays les plus démunis, pour que la misère et le mal-être ne

poussent pas nos frères et sœurs à s'entretuer et à hypothéquer ainsi leur avenir. Et pour le cas précis de mon pays, qui par le passé a connu des nombreux coups et tentatives de coups, il s'avère nécessaire d'assurer efficacement la protection de nos frontières pour pouvoir garantir une

paix et une stabilité durables. (...) C'est dans ce sens que nous comptons réorganiser notre Armée nationale et mettre en place une unité maritime pour prévenir ses déstabilisations qui ont longtemps freiné la relance économique de nos îles. (...) Ainsi, je lance un appel solennel à

tous nos pays amis pour qu'ils nous apportent leur appui matériel et technique, afin de permettre à cette Armée de mener, avec plus d'efficacité, ses missions régaliennes de garant de la paix, de la stabilité et du développement [...].

**DU NOUVEAU CHEZ COMORES AVIATION INTERNATIONAL**



**PROMOTION SPECIALE RAMADAN**

**MORONI-DAR-MORONI**

**159500Fr**

**Tous les Mercredi et Samedi**

**Départ : 12h30**



Tél. 269 773 34 00    Email resaiyva@comoreaviation.com    **BON VOYAGE**





# Elections législatives : le scrutin en octobre

Ahamada Mgomri et Mohamed Abdou Lemane, respectivement directeur de cabinet et conseiller juridique au Ministère de l'Intérieur, affirment tour à tour qu'aucun obstacle n'entrave désormais la tenue des législatives. D'après eux, celles-ci "doivent se tenir un jour d'octobre, probablement le 18, ou quelques jours après". Et d'après eux toujours, il n'y aurait pas de souci à se faire côté financier : "Tous les fonds nécessaires peuvent être mobilisés d'ici là", assurent-ils.

Pourtant, jusqu'à présent, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), qui devait pouvoir être instituée avant le début du ramadan, ne l'est pas encore. Il semble qu'elle le sera avant la fin

de ce mois sacré, mais, en vérité, certains problèmes se posent au niveau de sa composition. D'abord, les deux représentants de l'Assemblée nationale y font défaut. Une approche palliative

veut que ces deux absences soient remplacées par un délégué des partis de l'opposition nationale et un autre du gouvernement ; celui de l'opposition n'est toujours pas encore connu. Ensuite, il y a l'autre problème, plus saugrenu, qui affecte le processus. C'est un certain "conflit de noms", le succédané d'un mémorable "conflit de compétence". En fait, si la Ceni tarde à être décrétée, c'est à cause d'une certaine brouille entre l'autorité

fédérale et les gouverneurs de Ngazidja et de Mohéli, que le conseiller juridique du ministre de l'Intérieur résume ainsi : "Comme il convient, les chefs des exécutifs insulaires (en l'occurrence Mohamed Abdoulwahab et Mohamed Ali Saïd) ont bien désigné des membres au sein de la Ceni. Mais un vice de forme a été constaté dans leurs actes de nomination des ces personnes, lesquels actes portent le cachet de "prési-

dent" au lieu de "gouverneur".

Ainsi donc, le calendrier électoral est bousculé par les éternelles chicanes des premiers et deuxièmes régents. Mais il paraît que ce défaut relatif à la forme des documents "n'est plus pris en considération", et qu' "il n'est plus obligatoire de le corriger pour pouvoir poursuivre la composition et l'instauration de la Commission".

Sardou Moussa

## Soutien aux victimes de l'accident de l'équipe féminine de football de Mitsudjé

Depuis l'accident survenu le 19 août dernier sur la route de Beit-Salam, la solidarité communautaire fonctionne à plein régime pour soutenir les victimes. En effet, une commission mixte a été mise en place dès les premières heures de l'accident pour s'occuper et coordonner les besoins des patients aux cotés de leurs familles, majoritairement de Mitsudjé.

Cette commission est composée de plusieurs hommes et femmes issus du Commissariat à la jeunesse et

sports, de la communauté de Mitsudjé, du Comité Olympique et Sportif des îles Comores, de la Fédération Comorienne de Football et d'autres volontaires. Matin, midi et soir, on les retrouve dans les couloirs de l'hôpital El Maarouf.

"Nous nous occupons de la prise en charge de tous les soins", indiquent les membres de la commission. "Ces dépenses ont déjà atteint deux millions de francs comoriens", affirment-ils, pour la vingtaine de jeunes admis à l'hôpital à la suite de l'accident.

Cette solidarité communautaire bénéficie de la mobilisation de plusieurs personnes physiques et morales. Le gouvernement, les associations de Mitsudjé, certaines sociétés privées et publiques ainsi que plusieurs personnalités se sont mobilisés pour appuyer les travaux de la commission mixte. Certains ont déjà déboursé des fonds qui permettent actuellement la "prise en charge des soins, des ordonnances et des autres frais".

"Nous remercions énormément toutes les personnes qui nous soutien-

nent", dit la commission qui ne cesse de recevoir à El Maarouf ou à Mitsudjé, des individus venus prendre des nouvelles des victimes de l'accident.

Le véhicule accidenté le 19 août avait une vingtaine de personnes à bord, résidant à Mitsudjé, Bueni et Ndruani. Deux jeunes filles de Mitsudjé ont succombé à leurs blessures dont une, le même jour. L'autre est décédée le neuvième jour de l'accident, soit la veille de son évacuation vers Maurice. L'évacuation des six personnes tou-

jours hospitalisées à El Maarouf dépend de l'avis des médecins. Toutefois, les démarches administratives ont été déjà accomplies pour ne pas retarder la procédure. Pour rappel, ces jeunes avaient quitté Mitsudjé et voulaient rejoindre Chamlé pour le compte du championnat national de football féminin. Une compétition qui est à la charge de la fédération comorienne de football.

Irchad O. Djoubeire

UNION DES COMORES  
Unité - Solidarité - Développement

UNION DES CHAMBRES DE COMMERCE  
D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE  
DES COMORES



جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية

اتحاد غرف التجارة والصناعة  
والزراعة في جزر القمر

### AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE WEBMASTER.

#### 1. Contexte / Objectif :

Les technologies de l'information sont essentielles pour le fonctionnement harmonieux et cohérent des activités de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Comores (UCCIA). Non seulement elles permettent aux parties prenantes de mener à bien leurs missions et de diffuser leurs visions, mais elles facilitent la coordination des activités via des échanges et le partage de l'information.

La communication est un élément clef pour promouvoir l'efficacité et la cohérence des structures insulaires des CCIA et des instances de l'UCCIA à tous les niveaux. A cet effet, les technologies de l'information doivent être le support par excellence pour la promotion des interventions développées au bénéfice du secteur privé pour le développement de l'entreprise. Pour cela, Le site Internet de l'UCCIA a besoin d'amélioration et d'actualisation.

L'ambition est d'utiliser la technologie web comme outil de coordination pour promouvoir la cohérence et l'efficacité des activités de l'institution et de constituer une plateforme pour le partage et la croissance des connaissances par et pour les partenaires au développement des Comores, les Chefs d'entreprise et les nouveaux investisseurs.

C'est pourquoi, l'UCCIA accorde une attention particulière aux TIC dont le rôle s'avère d'une importance capitale, raison pour laquelle elle a décidé de renforcer son service de Communication et les aut-

res départements techniques, en dotant son service Informatique des capacités technologiques et techniques nécessaires et performantes. Le recrutement d'un Web master, objet du présent appel à candidature est justifié dans ce sens.

#### 2. METHODOLOGIES :

Le Service Informatique est un outil d'appui transversal en amont pour les services et programmes de l'UCCIA. Pour cela, le responsable de ce service travaillera en collaboration avec l'ensemble des Chefs de Programmes et des Services en activité de l'UCCIA. Il organisera et animera des séances de débriefing avec les principaux services, les entités insulaires et les organisations du secteur privé.

#### 3. MISSIONS ET TACHES

Le cadre visé dans cet appel à candidature a pour mission première d'assumer la responsabilité dans la mise en œuvre des projets spécifiques et d'assurer l'exécution des activités du service informatique prévues dans le plan d'action. Pour cela, il devra rendre plus opérationnel et plus dynamique le Service afin de mieux répondre aux objectifs de l'UCCIA et assurer la coordination des activités dans le domaine avec les parties prenantes au Programme. Plus particulièrement il est chargé de :

- Mettre à jour et actualiser le site de l'UCCIA par une alimentation continue de l'information et des données.
- Veiller à la cohérence du site avec les objectifs de l'Institution et avec l'environnement écono-

mique du pays.

- Créer un portail et un espace de communication, de collaboration et de partenariat, de sorte que le site UCCIA soit un outil utile et efficace pour l'environnement des affaires.
- Faciliter l'accès aux documents économiques stratégiques intéressant l'économie du pays.
- Assure le bon fonctionnement du site et assurer un accès sécurisé du réseau inter/intranet
- Veiller à la maintenance du site et des matériels informatiques
- Mettre en place et entretenir un système d'information
- Concevoir de modules de formation en information
- Concevoir de modules de formation en informatique au profit des entreprises et du personnel de l'UCCIA
- Concevoir des outils et des supports de communication visant à faire la promotion de l'UCCIA et de ses missions.
- Gérer les relations et les contacts avec les médias.
- Organiser la communication pour les différentes manifestations réalisées et animées par l'UCCIA.
- Constituer un fond documentaire des publications de la presse et des productions internes de l'UCCIA.
- Constituer un annuaire des entreprises et des dirigeants.

#### 4. PRINCIPAUX PRODUITS

- Un site internet UCCIA amélioré et actualisé qui deviendra un outil de coordination et d'échange utile et efficace pour les partenaires au développe-

ment et les autorités comoriennes.

- Un site intranet qui sera un outil de communication, de coordination et d'harmonisation performant pour l'Equipe UCCIA/Comores vers les partenaires extérieurs.
- Des moyens et outils pour assurer la maintenance et l'actualisation des sites.

#### 5. RESULTATS ATTENDUS

Les activités prévues à travers les missions et tâches assignées au Service Informatique sont parfaitement réalisées conformément au Plan d'action de l'UCCIA.

#### 6. PROFIL

- Cadre informatique qualifié (Copie certifiée du Diplôme) avec une expérience professionnelle justifiée (Attestations de travail) d'au moins 5 ans dans le domaine.
- Avoir une large connaissance dans la gestion et l'exploitation des nouvelles technologies et des systèmes d'information et de communication.

#### 7. DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'UCCIA, Secrétariat de direction du Président, au plus tard le 15 septembre 2009 à 14 h 30 mn. Ces dossiers doivent inclure : une lettre de motivation, le CV détaillé du candidat avec une photo d'identité accolée en haut de la première page. Les dossiers sont remis sous enveloppe fermée avec la mention du poste sollicité.

**REMARQUES : Seul(e) s les candidat(e) s présélectionné(e) s seront contacté(e) s.**

UCCIA BP 763 MORONI - UNION DES COMORES - Tél (269) 7 73 95 95 - Fax (269) 73 19 83  
E-mail: uccia@comorestelecom.km - secrétariat@uccia.km - Web site: www.uccia.km





Depuis dimanche 23 août, Wema, une association composée exclusivement de femmes, fondée en 1997 à Nanterre (France), a lancé une opération de réhabilitation des ruelles de la Médina de Mutsamudu. Tous (ou presque) les quartiers de la Médina sont concernées.

L'opération qui a reçu l'adhésion de tous les résidents de la Médina, consiste à réhabiliter la chaussée des ruelles. Wema fournit la pouzzolane, le sable, le ciment et les maçons, et aux riverains d'offrir la main d'œuvre pour poser la dalle et veiller à sa propreté. C'est ainsi que de Hampanga à Mjihari, de Hamoumbou aux abords de la place Mroni, comme une toile d'araignée, toutes ces petites ruelles, qui faisaient jadis le charme de cette ville des mille et une beautés, tentent recouvrer son diadème. Pour Fatima Salim une des membres de Wema, l'idée de réhabiliter les ruelles fait partie des soucis de la diaspora mutsamudienne en France, de contribuer au développement de cette ville laissée à la merci des effets pervers de l'environnement. "Il est inconcevable d'assister impuissant au délabrement de notre Médina historique qui tombe en

ruine. Personne, ici, ne se soucie de sa dégradation avancée. Et pourtant, pour un rien, on peut faire beaucoup", nous fait-elle remarquer. Environ 7 millions de Fc ont été débloqués par Wema pour réaliser ces ouvrages. Quelques commerçants et bonnes volontés de la place ont aussi apporté leur aide. A l'image du chef de l'Etat qui, à titre personnel, n'est pas resté insensible à ce projet. Selon l'association Wema, Ahmed Abdallah Sambi, natif de Mutsamudu a offert 5 tonnes de ciment. Et Inaya Plaideau, la présidente, d'ajouter que "s'il faudrait refaire cette action prochainement, nous le ferons sans hésitation. Notre but était de donner l'exemple, qu'avec de la volonté on peut changer positivement les choses. Nous retournons en France dans quelques jours et ce qu'on a vu ici, nous permettra de mieux se préparer pour faire encore plus. Mais il va falloir aussi que nos frères et sœurs qui sont ici ne restent pas les bras croisés. Il faut que tout le monde fasse sien le développement de notre ville et ne pas attendre que le gouvernement intervienne ou

nous qui sommes en France. Il y a des actions que l'on peut initier localement." Bacar, un riverain du quartier de Chougoujou d'ajouter "nos mères et nos sœurs doivent aussi faire quelque chose. Tenez, lors des mariages les associations féminines de la ville arrivent facilement à collecter des millions de francs. Si elles se mettaient, elles-aussi, à faire la même chose, les

gouvernants seraient jaloux. Wema est une association culturelle qui tire ses fonds dans l'organisation des manifestations culturelles en France. Mohamed Youssouf, pour sa part, préconise une campagne de sensibilisation pour préserver cet acquis. "Il va falloir préserver cet acquis en l'entretenant. Il est devenu presque de coutume que dès les premières gouttes de pluies,

des riverains jettent des ordures le long des ruelles, faute d'un système de ramassage des ordures, la Médina devient une poubelle. Pour Fatima Salim, "Wema est une association féminine qui a pour but de promouvoir la culture et le folklore mutsamudien et plus généralement comorien en France. Elle s'attache également à la protection de la femme, de l'enfance, de la jeunesse dans tous les domaines et d'une manière plus générale à la protection des droits de l'homme".

Wema s'intéresse aussi à tout ce qui touche à la santé, l'écologie et plus globalement l'environnement, l'éducation, notamment dans le cadre des cours d'alphabétisation, de soutien scolaire, d'enseignement coranique etc.... Cette association, composée exclusivement de femmes, fondée en 1997 à Nanterre, entend également contribuer à l'entraide tant en son sein, qu'à l'égard de la ville de Mutsamudu. Elle apporte en conséquence soutien et assistance à toute institution, organisation ou groupement œuvrant dans ce sens.

KAY



Programme des Nations Unies pour le Développement



Union des Comores

**1. GENERALITES**

**Titre du poste :** VNU Spécialiste, responsable du traitement et de l'analyse de l'information

**Durée d'affectation :** 2ans

**Lieu d'affectation :** COSEP avec des missions dans les îles

**2.CONTEXTE**

L'Union des Comores est un pays potentiellement affecté par différents types de catastrophes ce qui représente une menace aussi bien pour les moyens de subsistance que pour le développement du pays. En dépit d'une forte vulnérabilité des Comores aux aléas naturels et climatiques, il n'existe pas encore de politique nationale proprement dite de gestion des risques de catastrophe. L'intérêt exprimé par le Gouvernement de l'Union des Comores au sujet des risques de catastrophe est tout à fait récent. Ce n'est qu'avec l'inscription du problème de risque, comme programme prioritaire du DSCR (août 2005) et la création du COSEP (Centre des Opérations de Secours et de la Protection Civile) en 2007, que la gestion de risque commença à

**APPEL A CANDIDATURES**

CET AVIS ANNULE LE PRECEDENT EN DATE DU 28 JUILLET 2009

Projet « Développement des capacités de gestion des risques de catastrophes naturelle et climatique, en Union des Comores »

capter l'attention des partenaires et de la partie gouvernementale. Cette structure est définie comme, l'organe exécutif de la Direction Centrale des Opérations de Secours, devant réunir tous les experts et décideurs du plan de préparation et de réponse à l'urgence. Il assure les missions suivantes : l'élaboration et mise à jour du plan de préparation et de réponse aux urgences ainsi que son activation, la mise en place des capacités humaines, matérielles et financières de réponse à l'urgence, la mise en place des cellules, le commandement et la coordination des moyens, la centralisation et le traitement du renseignement, la communication et l'information vis-à-vis de la population et les relations avec l'extérieur. Toutefois, cette structure dispose de peu de moyens techniques et de peu de ressources humaines suffisantes et qualifiées pour assurer son efficacité.

**3. DESCRIPTION DES TACHES ET RESPONSABILITES**

Sous la supervision Directe du Directeur National du projet en l'occurrence le Directeur du COSEP, et en étroite collaboration avec le bureau du PNUD, le VNU doit assumer les responsabilités suivantes :

- Assurer le fonctionnement du Centre de Traitement et d'analyse de l'information du COSEP ;
- Développer une Base de données, concevoir une Cartographie des risques naturels et, climatiques et un système d'actualisation ;
- Mettre en place un réseau informatique d'échange et de partage de l'information entre les différentes structures/institutions en charge du PGRC au niveau national;
- Créer le Site web du COSEP et s'assurer de son fonctionnement ;
- En collaboration avec le reste de l'équipe du projet, assurer la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues du colloque international sur le Karthala
- Réaliser tout autre tâche confié par le Directeur National du COSEP et la Coordination du projet, en harmonie avec les objectifs du projet ;

**4. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES ATTENDUES :**

- Etre de nationalité comorienne ;
- Avoir un niveau d'enseignement supérieur de bac + 4 en Gestion de l'information ou discipline apparentée;
- Connaître et maîtriser le système de gestion de base de données et du Système d'information Géographique
- Avoir une parfaite maîtrise dans le traitement d'image;
- Avoir des connaissances en matière de relevés GPS;
- Avoir des connaissances dans le domaine de la gestion et Prévention des Risques des Catastrophes connaissances;
- Avoir une expérience pertinente de 3 ans minimum;
- Etre capable de travailler sous pression

- Avoir une parfaite maîtrise du français et des connaissances en Anglais.

**5. DÉPÔT DES CANDIDATURES :**

Les dossiers de candidatures devront inclure : une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste, le curriculum vitae, les copies des diplômes. Ils doivent parvenir au PNUD à l'attention du Représentant Résident du PNUD sous pli fermé avec la mention « **Recrutement VNU en SIG** », à l'adresse ci-après, au plus tard le **mardi 08 septembre 2009 à 15h30**

PNUD Moroni  
Maison des Nations Unies, Hamramba  
B.P. 648 Moroni, Comores

**Contact :**

Mme Hairat Chamsouddine ;  
Assistante aux Ressources Humaines  
Email : [hairat.chamsouddine@undp.org](mailto:hairat.chamsouddine@undp.org)

**Remarques**

- Les candidatures reçues lors de la première publication seront examinées en même temps que celles issues de cette publication ;
- A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés
- Les procédures qui régissent les recrutements du PNUD ne permettent pas d'octroyer des contrats à des fonctionnaires du Gouvernement, hormis ceux qui sont mis en disponibilité depuis au moins 6 mois.

Programme des Nations Unies pour le Développement



Union des Comores

**1. GENERALITES**

**Titre du poste :** Consultants nationaux en charge de réaliser l'étude de vulnérabilité des aléas climatiques et géologiques.

**Durée de l'affectation :** 3 mois

**Lieu de travail :** Grande Comore avec des missions dans les îles

**2. CONTEXTE**

L'Union des Comores est un pays affecté par divers aléas d'origine climatique ou géologique, ce qui représente une menace aussi bien pour les moyens de subsistance que pour le développement du pays. Il est important de signaler que des études relatives à la gestion des risques naturels et catastrophes sont encore inexistantes au niveau du pays. Pourtant, elles sont incontournables dans le renfor-

**APPEL A CANDIDATURES**

Projet « Développement des capacités de gestion des risques de catastrophes naturelle et climatique, en Union des Comores »

cement des capacités, de collectes des données, de modélisation et d'analyse intersectorielle pour les réponses. Ainsi, ce projet vise à appuyer l'Union des Comores dans la prévention et la gestion des risques de catastrophe liées aux aléas naturels en renforçant les capacités en la matière, préparant ainsi la population à mieux prévenir et en cas de besoin, faire face aux différents risques et catastrophes auxquels elle pourrait être exposée.

**3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION**

Sous la supervision Directe du Directeur National (Directeur du COSEP), et en étroite collaboration avec le conseiller national en PGRC et du PNUD, les activités de l'équipe des consultants incluent entre autres :

- Effectuer un recensement des différents aléas climatiques et géologique ;
- Procéder à une évaluation de la vulnérabilité à ces aléas, en tenant en compte les facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux, afin de

déboucher sur des actions de prévention.

- Evaluer l'impact du degré d'exposition des populations aux différents risques ;
- Identifier les zones géographiques du territoire national les plus vulnérables à ces aléas
- En collaboration avec le VNU en charge du SIG, élaborer une cartographie de vulnérabilité et une carte des différents aléas ;
- Appuyer l'équipe du projet à organiser la réunion de validation du plan d'action de prévention des risques naturels et climatiques

**4. PRODUITS ATTENDUS**

- Cartographie de vulnérabilité aux risques naturels et climatiques ainsi que des différents aléas
- Plan d'action de prévention des risques naturels et climatiques

**5. PROFIL DES CONSULTANTS COMPOSANT L'EQUIPE**

- Ce travail devra être réalisé par une équipe de 2 consultants spécialisés en Gestion de l'Environnement, Science de la Terre ou disciplines apparentées, possédant une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine d'étude.
- Avoir une bonne expérience en étude de vulnérabilité

aux catastrophes naturelles et climatiques

- Avoir une bonne expérience en matière de gestion des catastrophes ;
- Très bonne capacité pour le travail en équipe
- Parfaite maîtrise du Français;

**4. DÉPÔT DES CANDIDATURES :**

Les dossiers de candidatures devront inclure : une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste, le curriculum vitae, les copies des diplômes. Ils doivent parvenir au PNUD à l'attention du Représentant Résident du PNUD sous pli fermé avec la mention « **Recrutement consultant Etudes vulnérabilité** », à l'adresse ci-après, au plus tard le **mardi 08 septembre 2009 à 15h30**

PNUD Moroni  
Maison des Nations Unies, Hamramba  
B.P. 648 Moroni, Comores

**Contact :**

Mme Hairat Chamsouddine ; Assistante aux Ressources Humaines Email : [hairat.chamsouddine@undp.org](mailto:hairat.chamsouddine@undp.org)

**Remarque :**

A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

